Vol. 1, No. 3, octobre 2025

REVUE LE FROMAGER

# Le Fromager

Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

Fréquence :
TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388
ISSN-P : 3079-837X

Editeur :
UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

**ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

**Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

**Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

**Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N´GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## POLITIQUE ÉDITORIALE

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. **Structure de l'article**

   **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

   **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. **Longueur de l'article**

   Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots.**

3. **Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
**Texte numérique (Word et PDF)**

### 3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police *Garamond de taille 12*, interligne *simple (1).***

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au- delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103…)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

### 3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

## 4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

## 5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

### 5.1. Bibliographie

**– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

**– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

**– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L´Harmattan, 300 p.

**– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

### 5.2. Sources

**– Pour les sources écrites :**

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939.

**– Pour les sources orales :**

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– **Les citations longues (**4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– **Les Crochets :** Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage […].

## 7. Les documents non textuels

### 7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

### 7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

### 7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

### 7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

### 7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

### 7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

### 7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

### 7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

**Site internet de LE FROMAGER : https://revuefromager.net/**
**L'équipe éditoriale**

## SOMMAIRE

**Aboukar ABBA TCHELLOU**
Les réseaux d'échanges et la traite des esclaves dans la partie occidentale de bassin du lac Tchad 9-23

**Amoin Yolande OUANTCHI**
Les fondements de l'empirisme de John Locke au service du système éducatif : vers une pédagogie contemporaine 23-35

**Aya Carelle Prisca KOUAME KONATE**
Éducation parentale dans la gestion de l'usage abusif des smartphones chez les enfants de 06 mois à 12 ans en Côte d'Ivoire 36-50

**Bambado BALDE, Mahoussé Bérékia KOUDAWA**
Sport et engagement scolaire : effets de la pratique sportive sur la motivation des lycéens à Saint-Louis du Sénégal 51-68

**Breich Darel GAMBAKA GANDI, Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUETILA, Emilien DUBIEZ, Ségolen Lutterah MISSENGUE SCHERELL, Modeste DIAKABANA NDOUDI, Naye SOW KALLA**
Analyse des pratiques de consommation du bois-énergie chez les usagers productifs de l'arrondissement 1 Makélékélé à Brazzaville : enjeux socio-économiques et environnementaux 69-85

**Christ Guy Roland GBAKRÉ**
La cohésion sociale en Afrique : Défis, mécanismes et perspectives de consolidation 86-102

**Désiré GUI**
La théorie kantienne de la connaissance et l'appréhension de la sorcellerie dans l'ontologie africaine : une alternative au relativisme 103-115

**Famahan SAMAKÉ**
Zola psychanalyste avant Freud : pour une lecture transversale et interdisciplinaire des *rougon-macquart* 116-132

**Fodé Bangaly KEITA, M. Mamy KEITA**
L'arrivée des réfugiés et les transformations de la Guinée forestière entre 1989 et 2003 133-147

**Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Tiemongo Kady COULIBALY, Kouamé Sylvestre KOUASSI, Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**
D'une migration étrangère à une activité de pêche lucrative dans le département de Béoumi (centre de la Côte d'Ivoire) 149-168

**Bi Jean-Baptiste KODIÉNÉ, Moussa PARE**
Ibn Toumert et l'art de la fourberie politique dans la conquête du pouvoir en Berbérie (1117-1130) 169-183

**Yao Ernest Badou KOUADIO, Mathata Mireille Pilcherie Laure OUATTARA, Yao Jules YAO**
Droit international de l'environnement : quelle importance dans la préservation de l'environnement ? 184-200

**Kouamé Kossonou Frédéric SECRE**
La mission diplomatique britannique à Kumasi en 1888 201-216

**Kouassi Hermann SIALLOU**
L'Afrique face au développement durable : entre contradictions structurelles et dynamiques d'innovation 217-239

**Ali MANDE, Effoué Dominique ADJE, Prisca Justine EHUI**
Les nouvelles formes de violences dans les établissements scolaires ivoiriens : cas des lysées Municipal et moderne d'Abobo 240-252

**Mathieu SITIONON**
Félix Houphouët-Boigny et la Fédération Évangélique de Côte d'Ivoire (1960-1993) 253-268

**Moussa COULIBALY**
Communication environnementale dans les relations entre société minière et communautés locales : état des lieux narratif et enjeux de la RSE en Côte d'Ivoire 269-283

**N'DA Roseline Gbocho**
Le e-commerce comme alternative professionnelle chez les étudiants et les jeunes diplômés : entre représentations sociales, opportunités et expériences 284-300

**N'Dah Éric ANNET**
Débats politiques télévisés et stratégie marketing politique du RHDP 301-312

Pascal GRENG
Les fondements de pouvoir des souverains dans les sultanats kotoko du Camerounseptentrional : entre religion et tradition 313-324

Prisca Aubain MFOUTOU
Expression de la modalité épistémique dans *Sarah, ma belle-cousine* d'Henri Djombo 325-337

**Serge ELLA ONDO, Nadège ZANG BIYOGHE**
Pratiques polyphonique et intertextuelle chez Bessora : cas de *Petroleum* 338-353

**Solenko GNENDA**
La chefferie traditionnelle et les défis de la cohésion sociale en milieu ewe du Togo 354-371

**Lou Thou Fidèle TRA**
Dynamiques familiales, silence social et violences conjugales en Côte d'Ivoire : comprendre les mécanismes qui mènent au féminicide 372-396

**Yacouba CISSAO**
Contrôle des frontières en contexte de crises sécuritaire et sanitaire : étude de cas dans les communes de Bittou et de Ziou (Burkina Faso) 397-415

**Yao Ulrich KOUASSI**
Médecine mécaniste et santé globale en Afrique : quel avenir entre biomédecine cartésienne et pratiques traditionnelles ? 416-434

# Les nouvelles formes de violences dans les établissements scolaires ivoiriens : cas des lysées Municipal et moderne d'Abobo

**Ali MANDE**

Mastérant
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD),
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
mandeali88@gmail.com

**Effoué Dominique ADJE**

Doctorant
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD),
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
dominiqueffoue@gmail.com

**Prisca Justine EHUI**

Enseignant-chercheur
Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD),
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
ehuiprisca@yahoo.fr

## Résumé

Cet article est une étude descriptive qui se propose, de mettre en relief les différentes formes de violence au sein des établissements scolaires secondaires ou lycées dans le district d'Abidjan, spécifiquement dans la commune d'Abobo. Il vise à comprendre et à analyser l'évolution sociale et l'impact des multiples formes de violence chez les jeunes apprenants. Les résultats de l'analyse des données recueillies au moyen d'entretiens semi-dirigés, de focus groupe et de questionnaire auprès des élèves ou apprenants, des enseignants et des éducateurs ont mis en lumière l'évolution des acteurs, l'évolution des conséquences de la violence et cinq catégories de violence, notamment ; violences sexuelles, physiques, institutionnelles, psychologiques et les violences verbales.

**Mots-clés** : évolution, formes, violence, établissements scolaires, Abobo

## Abstract

This article is a descriptive study that aims to highlight the different forms of violence within secondary schools and high schools in the district of Abidjan, specifically in the commune of Abobo. It aims to understand and analyze the social evolution and impact of multiple forms of violence among young learners. The results of the analysis of data collected through semi-structured interviews, focus groups, and questionnaires with students, teachers, and educators highlighted the evolution of the actors, the evolution of the consequences of violence, and five categories of violence, namely: sexual, physical, institutional, psychological, and verbal violence.

**Keywords:** evolution, forms, violence, schools, Abobo

## Introduction

La violence à l'école est un problème complexe qui se manifeste de diverses manières : les insultes, la guerre, l'intimidation, les charges et le harcèlement font partie de ses symptômes. Il existe de nombreuses causes, effets et agents préventifs qui peuvent être clarifiés dans quatre axes principaux : l'élève, l'école, la famille et la société (Y. Bouchamma et *al.* 2004). Les actes de violence scolaire sont caractérisés comme étant toute forme de conduite indésirable, considérée comme hostile et dommageable, qui affecte l'intégrité physique ou mentale d'un individu, ainsi que ses droits ou sa dignité (E. Krug et *al.* 2002). Ainsi, pour les élèves, il existe des comportements négatifs qu'ils vivent de la part de leurs camarades ou des adultes à l'école, ou encore des attitudes qu'ils constatent ou remarquent dans leur cadre de vie (C. Beaumont et *al.* 2010). Concernant les attitudes agressives subies par le personnel éducatif, ce sont des actions négatives dont ils auraient été la cible, que ce soit de la part des élèves-agresseurs, de leurs collègues au sein de l'établissement scolaire ou même des parents d'élèves (E. Debarbieux, 1996).

En Côte d'Ivoire, depuis la crise post-électorale de 2010-2011, l'école ivoirienne est confrontée à de nombreux systèmes de violence qui créent au sein des établissements scolaires secondaires, un environnement d'insécurité sévère. Cette instabilité politique qu'a connu le pays à favoriser la montée de violence qui n'épargne pas les systèmes d'enseignements, aussi, l'école (M. Kanon, 2011). Pour R. Gasparini (2000), la violence est un phénomène multiforme dont on ne retient souvent que les manifestations physiques les plus impressionnantes. Elle peut se manifester de manière verbale, physique, psychologique ou passive, notamment, les retards, les absences, l'absence de travail et le refus de participer aux activités scolaires (B. Galand, 2011). La violence dans les établissements scolaires représente dans cette dynamique un enjeu sérieux ayant des répercussions multiples tant pour les intervenants du système que pour l'ensemble de la société.

Dans un premier temps, les répercussions affectent les élèves qui subissent la violence et tendent à développer une faible estime de soi (M. Coulibaly, 2016). Cela peut entrainer un soutien social réduit de la part de leurs camarades et enseignants, ainsi qu'un manque de motivation (P. Lindstrom et *al.* 1998). De même, cette situation peut entrainer selon P. Coslin (1999), un l'échec scolaire, à l'isolement, au décrochage, à l'analphabétisme, aux drogues, voire même au suicide (Association canadienne des directeurs d'écoles, 1993 ; P. Lindstrom et *al.* 1998). En plus, la violence à l'école perturbe la vie scolaire, et peut entraîner la mort et la dégradation du climat des écoles (E. Anbarasan, 1999 ; P. Blauvelt, 1999). Pour preuve, selon le Journal Jeune Afrique (2019), trois élèves ivoiriens ont été tués au cours d'affrontements entre élève au sein des établissements scolaires secondaires. Une étude réalisée par Rasalao-Ci (2022), relève qu'entre novembre et

décembre 2021, un élève a été poignardé par un autre élève, avec une arme blanche, en pleine cours de l'école à Issia et la destruction des biens et bâtiments des administrations scolaires secondaires par les élèves manifestant à Samatiguila et à Soubré. La violence a des répercussions qui vont au-delà des élèves, affectant également tous les intervenants, les acteurs du système éducatif (F. Bowen et *al.* 2014).

Elle constitue une perte de ressources matérielles pour la société, qui, dans le contexte ivoirien, sont déjà très limitées (A. Mandé, 2023). La violence, en raison de sa nature néfaste et complexe, constitue un enjeu qui requiert des actions immédiates : les harcèlements subis par les élèves à l'école engendrent une forme de frustration qui les pousse à se rebeller et à devenir eux-mêmes des agresseurs (G. Young, 1994 ; M. Kanon, 2011). La violence provoque presque inévitablement des impacts néfastes chez ceux qui la vivent directement ou qu'ils l'observent chez autrui (F. Bowen et *al.* 2014). L'ampleur et la sévérité de ces répercussions fluctuent en fonction de la nature des actions, du contexte social et relationnel dans lequel elles surviennent, mais aussi en fonction de la qualité du soutien social et des traits personnels de ceux qui subissent ou constatent ces agressions (K. Kouassi, 2018).

Ces effets peuvent être psychologiques (anxiété, stress, baisse de motivation scolaire, perception de soi négative, sentiment d'impuissance, etc.) ou sociaux (exclusion, marginalisation) (F. Bowen et *al.* 2014). En somme, étudier l'évolution de la violence au sein des établissements scolaires secondaires s'avère pertinent dans le sens où celle-ci possède un pouvoir générateur, néfaste sur les élèves, sur le personnel enseignant et sur la communauté toute entière. La violence en milieu scolaire demeure aujourd'hui un axe sur lequel tournent tous les autres acteurs du milieu scolaire. Cette recherche tente de répondre aux questions suivantes : Quelle sont les nouvelles formes de violences constatées en milieu scolaire secondaire ? Qui sont les acteurs impliqués ?

## 1. Méthodologie

La présente étude a été réalisée à Abidjan, plus précisément dans la commune d'Abobo, dans deux établissements scolaires secondaires ; le Lycée Municipal d'Abobo ((LYMUA) et le Lycée Moderne d'Abobo (LMA). Le choix de ces établissements se justifie par la récurrence des effets de violences et de conflits observés entre les apprenants. L'approche mobilisée est un devis de recherche mixte de type concomitant quantitatif et qualitatif. Ce type de devis triangule les résultats de deux modes de collectes pour approfondir les connaissances. Pour la collecte quantitative, les données recueillies reposent sur un questionnaire administré auprès des élèves, les enseignants et les éducateurs. Le questionnaire était constitué de différentes sections relatives aux formes de violence, les motivations, les caractéristiques socio-éducatives, et socioprofessionnelles des

informateurs. Au total, cent (100) personnes ont été sélectionnées. Quant à la collecte des données qualitatives, elles ont été obtenues auprès des (élèves, enseignants et éducateurs). La constitution de l'échantillon s'est fait par choix raisonné basé sur l'ancienneté et la connaissance du phénomène étudié. Dans la pratique, cent (100) personnes ont été entretenues.

**Tableau 1 : Récapitulatif des catégories d'enquêtés et leur nombre**

| Ordre | Catégorie enquêté | Nombre d'enquêtés |
|---|---|---|
| 1 | Elèves | 60 |
| 2 | Enseignants | 25 |
| 3 | Educateurs | 15 |
| **Total** | **3** | **100** |

**Source : MANDE Ali, ADJE Effoué. D & EHUI Prisca. J**

L'entretien semi-directif et de focus groupe ont été les techniques de collecte de données privilégiées dans l'enquête de terrain. Dans ce contexte, un guide d'entretien a été adressé à chaque catégorie d'enquêté. Les thématiques abordées portaient dans l'ensemble sur les facteurs sociaux favorisant les violences en milieu scolaire, ses effets ou les conséquences et l'évolution des différentes formes de violences observées chez les apprenants. Pour la transformation des données en résultats, les données quantitatives collectées ont été saisies sur le logiciel de traitement et d'analyse de données Le Sphinx. Une vérification de la saisie a été effectuée pour éviter les erreurs et les pertes d'informations. Des analyses descriptives ont été réalisées. S'agissant des données qualitatives, le recours à la technique d'analyse de contenu a été fait. Ici, après la transcription du discours de chaque enquêté, les textes ont été regroupés en fonction du statut des informateurs puis sur la base des objectifs. Par la suite, une grille d'analyse en référence à nos objectifs, a permis de faire ressortir les idées fortes, de les regrouper, de les conceptualiser et de les traduire en résultats, en s'appuyant sur certains verbatim comme arguments justificatifs.

## 2. Résultats

Dans cette rubrique, nous décrirons l'évolution de la violence à trois niveaux. Il s'agira de prime abord de décrire les nouvelles formes de violence, ensuite décrire l'évolution des acteurs au cœur du phénomène et enfin nous évaluerons leurs conséquences sur les acteurs (élèves, enseignants, éducateurs) au sein des établissements scolaires secondaires.

### 2.1 Les formes de violence observées en milieu scolaire

Les nouvelles formes de violence sont entre autres l'ensemble des comportements ou traits de caractères conflictuels observés dans les habitudes des apprenants. C'est le changement ou la mutation de certaines formes de violences existantes et l'apparition de nouvelles formes de violence au sein des établissements scolaires secondaires.

**Figure 1 : Présentation des résultats sur la question relative à la comparaison de l'intensité entre les anciennes et les nouvelles formes de violence**

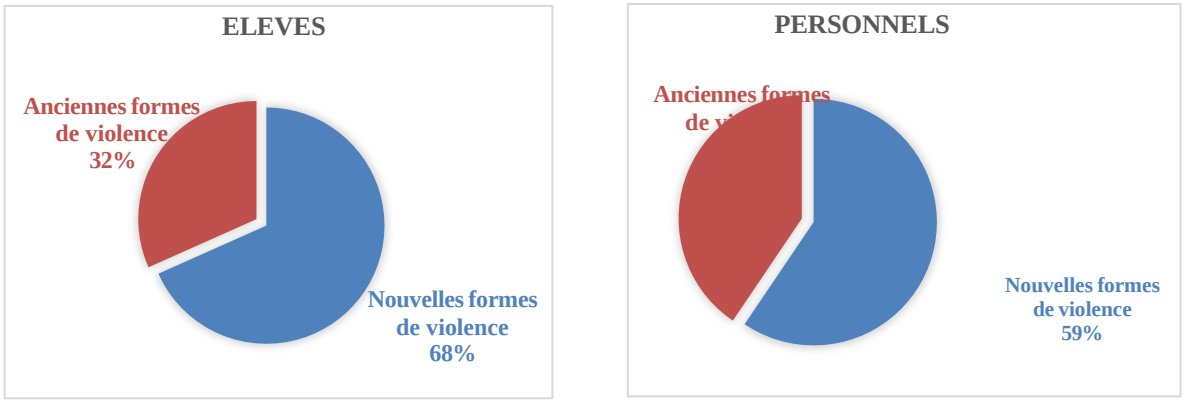


**Source : MANDE Ali, ADJE Effoué. D & EHUI Prisca. J**

Selon la majorité des élèves enquêtés soit 68% et 59% des personnels enquêtés, les nouvelles formes de violence sont celles qui occasionnent le plus de dégâts de par leur effet et leur capacité de nuisance. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des différentes formes de violence au sein des établissements scolaires secondaires visités. Parmi elles, il y a d'une part, les nouvelles formes de violence et d'autre part, les formes de violence qui ont mutées au cours du temps.

**Tableau 2 : présentant l'évolution des formes de violence au sein des écoles secondaires visitées**

| Catégories de violence | Formes de violence |
|---|---|
| Violence sexuelle | La PC, le Train et le Tchêp |
| Violence physique | Les congés anticipés et les agressions mobiles |
| Violence institutionnelle | Le racket et les sanctions arbitraires |
| Violence verbale | Les insultes fantaisistes et grossières |
| Violence psychologique | Les menaces et les chantages |

**Source : MANDE Ali, ADJE Effoué. D & EHUI Prisca. J**

Nous enregistrons à travers le tableau ci-dessus plusieurs nouvelles formes de violence chez les élèves. Notamment, les agressions mobiles, la Pc, le train et le tchêp. Au-delà de ces formes, nous notons la manifestation des congés anticipés, le racket et les sanctions arbitraires, les insultes fantaisistes et grossières, les menaces et les chantages.

### 2.1.1 Les violences sexuelles

- **La PC**

Selon les informateurs, la Pc consiste à prendre en photo une fille nue ou à moitié nue sans son consentement. En d'autres termes, c'est la prise de photo en cachette. Elle survient lorsque les jeunes filles se rendent dans les toilettes pour leur besoin intime ou lorsqu'elles s'habillent en tenue de EPS (tenue de sport) dans les salles de classe. C'est une pratique courante à laquelle sont confrontées les jeunes filles des deux établissements surtout au Lycée Moderne d'Abobo où l'une de nos enquêtées affirme en ces mots « *Les garçons là sont pas bon hein, ils se cachent pour tirer photo des filles quand elles vont pisser et puis c'est toujours comme ça ici même ».* Après elle, une autre enquêtée indique ceci « *Et puis les téléphones qu'ils ont là, ce n'est pas pour faire le malin avec, mais c'est pour pouvoir bien filmer les fesses des filles et puis après ils vont te mettre la honte ou bien te demander des choses bizarres ».* L'existence d'une telle pratique à caractère sexuel est une réalité vécue par les élèves surtout les jeunes filles qui en sont la cible principale. Elle constitue une réelle menace pour les jeunes filles des deux lycées surtout le Lycée Moderne où elle est beaucoup fréquente. A côté de ce phénomène, nous avons une autre forme de violence qui en découle à savoir le Train.

- **Le train**

Dans sa signification, le train est une compétition sexuelle d'endurance entre une fille et plusieurs garçons (élèves). En effet, après avoir photographier en catimini la nudité d'une fille sans son consentement, sans son accord, cette dernière subit la pression et le chantage des auteurs, des (garçons) qui la contraint à avoir des rapports sexuels au risque de diffuser les images sur les réseaux sociaux ou aux autres élèves de l'établissement. Lors de nos entretiens, l'une d'entre elles révèle ceci *« Ils ont fait ça à une fille dans une école et puis ils ont partagé la photo et la fille là s'est suicidée à cause de la honte ».* La pratique d'un tel phénomène se justifie par une autre raison voilée. En réalité, derrière ce phénomène d'abus sexuel se cache un pari entre les auteurs impliqués. Comme nous a signifié un enquêté *« Les garçons font l'argent quand ils vont sortir avec les filles dans les résidences ou même à l'hôtel ».* Ce qui témoigne de la proportion dangereuse du phénomène qui sévit au sein des établissements visités.

- **Le tchêp**

C'est une forme de violence nouvelle à laquelle s'adonnent les élèves après les épreuves

physiques et sportives ou les cours de renforcement. C'est une forme de partouze qui se manifeste généralement dans les résidences meublées entre élèves. La notion de violence dans ce cas de figure, s'explique par le fait que les jeunes filles sont souvent sexuellement abusées. Il se caractérise par un viol collectif dans lequel les filles sont contraintes d'avoir des relations sexuelles avec les garçons. Une fille nous confie ce témoigne *« Une fois on était dans une résidence et les garçons nous ont obligé à coucher avec eux et une n'a pas pu supporter elle a saigné beaucoup et quand ils ont vu ça ils ont tous fuirent et après la fille là a été emmenées à l'hôpital* ». Selon elle *« les garçons qui ont fait ça ont été renvoyés de l'école et la fille là n'est plus venir au Lycée encore* ».

### 2.1.2 Les congés anticipés

Au titre des violences ayant connues une mutation, nous relevons les conges anticipés. Ce phénomène existe depuis 1999 avec l'avènement de la FESCI[1], consistait à perturber les cours à l'approche des congés de fin d'année. Mais aujourd'hui, ce phénomène, dans sa manifestation, s'étend quasiment à tous les congés de l'année scolaire. Comme nous a signifié l'un de nos enquêtés « *Il y a délogement ici, ça ne finit pas* ». Contrairement aux années passées, les congés anticipés communément appelé délogement fait face à des résistances de la part des d'autres établissements, ce qui donne lieu à des scènes de violence parfois meurtrière. Selon les apprenants « *Les élèves d'autres écoles on les laisse avant les autres donc eux ils voient cela en foutaise, ils voient ça en mal. Ainsi, ils viennent lancer des pierres pour que les profs arrêtent les cours ».* Dans les deux établissements visités, le phénomène sévit et occasion des dégâts importants. A part les congés anticipés, il existe une autre forme de violence qui a également connue une évolution dans sa manifestation. Il s'agit des agressions physiques visant à dérober les biens d'autrui. Les auteurs pénètrent au sein des établissements à moto pour agresser et dérober les biens des individus, surtout les téléphones portables. *« Ici, on vole les gens seulement, c'est comme amusement* » fait remarquer un élève du Lycée moderne d'Abobo. Il y a également les agressions ciblées dans lesquelles certains élèves sont pris à partie en raison des biens qu'ils possèdent. Cela se fait par une complicité interne comme nous à révéler notre enquêté en ces mots *« Ils appellent leurs amis vagabonds pour venir agresser les élèves par jalousie ».*

### 2.1.3 Les agressions mobiles

L'agression mobile est une nouvelle forme de violence de plus en plus présente au sein des établissements visités. Elle se manifeste à travers des agressions et des vols de biens à l'aide de moto au sein des écoles. C'est une méthode d'agression employé par les auteurs dans le but de pouvoir s'échapper plus rapidement des lieux sans être interceptés. Le Lycée Moderne d'Abobo

[1] Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire

est plus confronté à ce phénomène du fait qu'il se trouve près d'une gare routière, un lieu fréquenté par les délinquants de tout genre. Sa situation géographique favorise les agressions de ce type. Cette motivation est justifiée en ces termes par un enquêté « *Les jeunes voyous de la gare rentrent parfois dans l'école avec une moto pour agresser les élèves et voler leur portable* », pour un autre élève « *C'est les vendredis qu'ils viennent avec des motos en état de défaillance pour agresser et voler les gens* ». Il est clair que l'existence d'un tel phénomène constitue un réel danger pour les élèves surtout ceux du Lycée Moderne qui en sont les plus exposés.

### 2.1.4 Sanctions arbitraires et le racket

Les sanctions arbitraires sont qualifiées de violence par rapport à leur caractère de nuire à autrui. Elles consistent à attribuer des faibles notes à certains élèves ou à les interroger oralement mais de façon individuelle. Ils surviennent généralement après un refus d'une proposition indécente venant des enseignants qui sont considérés comme les principaux auteurs de ce phénomène. Les plus exposés sont les filles. Ainsi, selon une enquêtée

> *Si un professeur t'a dragué que tu as refusé tu es morte parce que tu vas toujours avoir des zéros aux interrogations et souvent quand il rentre c'est à toi seule qu'il pose des questions, malheur pour toi si tu n'as pas trouvé c'est zéro en même temps qui t'attends ».* Elle continue en ces termes *« Et puis il pose question que toi-même tu ne peux pas trouver tout ça pour te mettre à la honte. Mon professeur de Math m'a dragué et j'ai dit non, depuis ce jour il me donne zéro même si je n'ai pas bavardé il me met dehors ou bien il me pose des questions bizarres*.

Toutefois, il convient de souligner que ce phénomène s'est accru au cours de ces dernières années en raison de l'avènement des enseignants de plus en plus jeunes qui sont généralement pointés du doigt. Les affirmations de nos enquêtés confirment également ce constat *« Les profs jeunes là ce sont eux qui font ça, ils aiment trop femme, sinon les vieux enseignants ne font pas ça* ». En outre, en ce qui concerne le racket, c'est un phénomène qui a connu une mutation au cours de ces dernières années au sein des établissements scolaires. Dans les écoles visitées, Il n'y a pas que les enseignants qui s'adonnent à ce phénomène dans le but d'échanger de l'argent contre une meilleure moyenne. Les élèves eux-mêmes sont également des acteurs majeurs de ce phénomène. L'un d'entre eux témoigne *« Les professeurs demandent de l'argent aux élèves. Souvent, c'est les élèves eux-mêmes qui vont vers les professeurs pour proposer de l'argent et puis ils prennent* ». En effet, les propositions viennent des élèves tout comme des enseignants. Elles consistent à échanger une somme d'argent contre l'obtention d'une moyenne au- dessus de leur réelle valeur. *« Les élèves sont trop paresseux, ils n'étudient même pas parce qu'ils savent qu'ils vont payer pour avoir moyenne* » fait savoir un élève. C'est une situation qui participe négativement à l'éducation des élèves et va à l'encontre de la promotion de l'excellence en milieu scolaire. C'est un mal profond qui contribue à la régression du niveau intellectuel des élèves en témoigne les faibles taux de réussite enregistrés aux examens de fin d'année.

### 2.1.5 Les insultes fantaisistes, menaces et les chantages

Les violences verbales ont connu au cours de ces dernières années une mutation. Ce qui donne lieu à des insultes fantaisistes et grossières proférées par les élèves envers d'autres élèves ou envers le personnel exerçant au sein de l'établissement. Entendons par insulte fantaisiste, toutes expressions ayant un caractère original dont la signification est tributaire d'un groupe d'individu. Par contre une insulte grossière est un propos qui porte atteinte à la pudeur et au bon sens. De plus, elles sont attribuées à un clan d'individus qui en détiennent le monopole de la signification d'où leur caractère hermétique. Les expressions « *Je vais te bouai* » ou encore « *Je vais te dedoigt* » sont des insultes certes fantaisistes mais qui en cache une signification plutôt grossière. Les deux expressions s'apparentent à des violences verbales à caractère sexuelle. C'est une tendance qui existe dans les deux établissements scolaires visités. De plus, il est clair que les menaces ont toujours constitué un moyen de mise en garde pour recadrer les élèves fautifs. Au cours de ces dernières années, la situation s'est inversée. Ce sont les élèves qui profèrent menaces à l'encontre du personnel en particulier les enseignants et les éducateurs. Cette inversion de situation s'explique par la détérioration du climat scolaire et le non-respect des règles d'éthique et de déontologie liés à la profession. Ce qui revient à dire que la responsabilité des enseignants et des éducateurs face à la recrudescence des menaces proférées à leur encontre leur incombe. Cette motivation est étayée par l'un des élèves en ces mots *« Les élèves n'ont plus peur des enseignants même les éducateurs et les autres membres de l'établissement parce que ce sont eux-mêmes qui ont permis ça »* un autre lui emboite le pas en affirmant *« Souvent même ils vont boire avec les élèves ou bien ils couchent bêtement avec les filles »*. C'est l'une des discutions les plus animés auxquelles nous avons assisté au cours de notre entretien. C'est un sujet qui a particulièrement intéressé nos enquêtés au point que l'un d'entre eux nous à relater ce fait

> *Dans notre classe un élève à insulter un enseignant devant nous tous, il a même bloqué son téléphone (rire), et puis il est parti avec ça. Le prof n'a même pas dit un mot. Un autre jour, une fille de notre classe a aussi menacé un prof de math parce qu'il lui a donné mauvaise moyenne après avoir couché avec elle et elle a dit cela devant nous tous que si le prof ne mettait pas sa moyenne qu'il lui a promise elle allait dire à tout le monde qu'il l'a violé, c'était trop chaud ce jour ».* Il en ressort que les cas les plus exposés sont généralement les enseignants qui font l'objet de menace et de chantage de façon constante de la part des élèves.

### 2.2 Évolution des acteurs au cœur de la violence

Les violences en milieu scolaire sont orchestrées par plusieurs acteurs, dont les élèves, le personnel enseignants, les responsables des écoles et la population (microbes, les gangsters, etc). En Côte d'Ivoire, depuis la crise post-électorale de 2011, ces acteurs se sont multipliés et sont au cœur du phénomène de la violence au sein des établissements scolaires secondaires. Pour avoir les informations sur les acteurs, nous avons procédé par un entretien plus poussé dans le but d'en savoir plus sur l'évolution des acteurs impliqués dans la violence au sein des établissements scolaires

visités. Lors de notre entretien, nous avons recueilli des informations auprès de nos enquêtés selon lesquelles tous les individus au sein des établissements, quel que soit leur statut font la violence d'une manière ou d'une autre. Une enquêté, lors de notre entretien au Lycée Municipal d'Abobo nous disait ceci « *Avant c'était les élèves seulement qui faisaient la violence mais aujourd'hui tout le monde fait ça maintenant* ». Cette assertion évoque l'idée de « plusieurs acteurs » impliqués dans les violences scolaires. Les élèves et le personnel enseignants sont considérés comme les premiers acteurs clés impliqués dans la violence. A cela, s'ajoute les microbes[2], les gangsters, les briguants, les voleurs, etc. Ainsi, les types de violence dont s'adonnent ces acteurs sont entre autres les violences physiques et violences verbales. Mais pour la plupart du temps, les violences verbales sont les plus manifestées par l'ensemble des acteurs du système éducatif. C'est-à-dire, les professeurs, les proviseurs et les éducateurs. Selon nos enquêtés *« Ici, tout le monde est mélangé, même souvent le proviseur aime gifler les gens. Quand tu fais une bêtise il t'insulte mal devant les gens pour te mettre la honte* ». Selon une autre informatrice *« La secrétaire elle insulte les élèves et puis ce sont des injures graves* ». Au regard des données recueillies, nous constatons que tous les acteurs des deux établissements scolaires visités, contrairement aux années passées, sont impliqués dans les actes de violence.

### 2.3 Évolution des conséquences de la violence

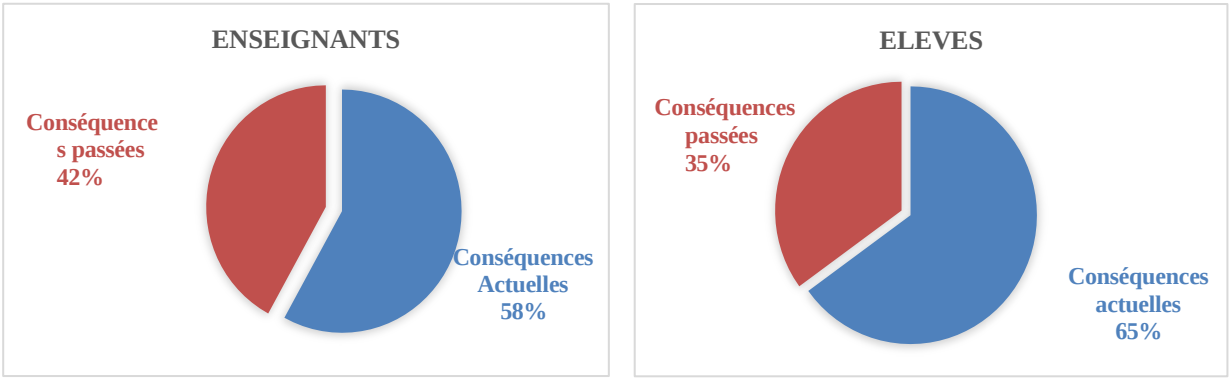


**Figure 2 : Présentation des résultats sur la question relative aux à l'évolution des conséquences du phénomène**

**Source : MANDE Ali, ADJE Effoué. D & EHUI Prisca. J**

Les deux graphiques ci-dessus traitent la question de l'impact de l'évolution des formes de violence sur les victimes. Nous constatons sur le graphique des élèves que les conséquences actuelles de violences citées par 65% des élèves enquêtés sont plus impactant. Une tendance suivie par le personnel dont 58% abonde dans le même sens que les élèves. Les entretiens nous ont permis de recueillis des informations selon lesquelles les conséquences actuelles de la violence sont plus graves du fait de l'intensité des violences que subissent les victimes. Comme le dit un de nos

[2] Les enfants en conflit avec la loi

enquêtés *« Aujourd'hui les violences peuvent emmener les victimes à se donner la mort, ça fait trop mal »*. Ce qui revient à dire que les conséquences des formes de violence sont plus importantes sur les victimes contrairement aux années passées. Cela s'explique en grande partie par l'intensité et l'effet que ses formes de violence dégagent lors de leur manifestation. De plus, il faut noter que les conséquences ne touchent pas que les individus mais touchent l'école tout entière. Les deux lycées sont généralement pointés du doigt comme des établissements dangereux en témoignent un informateur *« Le nom de lycée est gâté tellement que les élèves sont bandits jusqu'à on appelle notre lycée, Lycée Machette. Ça fait que les gens ne veulent pas venir ici sauf les élèves bandits là »*.

**3. Discussion**

L'analyse de l'évolution des formes de violence dans des établissements scolaires : cas des lysées Municipal et moderne d'Abobo (Abidjan/ Côte d'Ivoire) nous a permis de comprendre et de saisir les différentes manifestations de violence chez les jeunes apprenants (élèves). En effet, ces manifestions sont fortifiées par plusieurs caractères et comportements sociaux que les élèves, les enseignants, le personnel administratif, etc adoptent au sein des écoles. L'analyse des résultats obtenus fait état de l'émergence de plusieurs violences qui n'existaient pas avant mais dont la persistance des systèmes de violence a favorisé leur apparition telles que le tchêp, le train ou encore la PC. Il en de même pour la mutation de certaines formes de violence, qui ont gagné encore plus en intensité telle que les congés anticipés, les agressions et le racket.

En effet, l'école est un cadre de vie complexe où la violence peut se manifester de plusieurs façons, mais elle est aussi un lieu privilégié pour encourager l'apprentissage de comportements sociaux positifs et le développement de mécanismes socio émotionnels permettant aux apprenants d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des ressources pour faire face à diverses situations. De plus, nous avons relevé d'autre types de violences, tels que les insultes, les conflits, vols, menaces verbales, extorsion, bagarres, gangs, armes, vandalisme et le gangstérisme pratiqués par des garçons et moins fréquemment par des filles, qui sévissent non seulement dans les établissements scolaires, mais aussi, endommagent et engendrent des pertes de vie humaine.

Ces différentes manifestations sont en accointance avec les travaux de (R. Gasparini, 2000), qui considère la violence en milieu scolaire comme étant un phénomène multiforme dont, les aspects physiques, verbales, psychologique et des actes sexuels. Selon l'auteur, la violence en milieu scolaire constitue un problème grave qui a des conséquences nombreuses aussi bien sur les acteurs du système éducatif que sur la société entière (collectivités, familles, proches, le gouvernement, etc). En premier lieu, les conséquences touchent les élèves victimes de la violence qui tendent à avoir une faible estime de soi, ce qui peut conduire au faible soutien social de la part de leurs pairs et de

leurs professeurs, au manque de motivation (P. Lindstrom et *al.* 1998), à l'échec scolaire (P. Coslin, 1999), au manque de participation aux activités de l'école, à l'isolement, au décrochage, à l'analphabétisme, aux drogues, voire même au suicide (P. Lindstrom et *al.* 1998). Deuxièment, les conséquences de la violence touchent tous les acteurs du système (G. Young, 1994) et engendre les pertes de ressources matérielles et des infrastructures pour la société qui, dans le cas des deux lycées visitées dans la commune d'Abobo, sont déjà très limitées.

Selon G. Young (1994), la violence de par son caractère générateur, représente un problème qui nécessite des interventions urgentes : les intimidations dont souffrent les élèves à l'école entraînent une sorte de frustration qui les mènent à se révolter et à devenir à leur tour agresseurs (G. Young, 1994). En outre, certains comportements, tels que, les sanctions arbitraires, les menaces, la corruption, etc, sont autant de violences manifestés par une certaine catégorie d'enseignants, dans le but de punir les élèves. En effet, ces enseignants violent les règles de l'éthique et de la déontologie. Selon P. Coslin (1999), les écoles les plus touchées par la violence sont celles où les apprenants ont l'opinion la moins favorable des enseignants et où le rapport entre le corps professoral et la direction de l'établissement est dégradé. D'après certaines opinions, ce ne sont pas les apprenants qui perpètrent la violence en classe, mais plutôt se sont eux qui en sont victimes (P. Coslin, 1999). Parfois, le comportement de certains enseignants peut déclencher des comportements violents chez les étudiants : l'absence de justice et d'équité à leur égard (P. Coslin, 1999).

## Conclusion

Cet article est une continuité des travaux anthropologiques qui dépeignent les conséquences désastreuses des formes de violence dans les écoles secondaires. En effet, c'est un manuel explicatif qui met en évidence les traits comportementaux, notamment les violences physiques, verbales, sexuelles, psychologiques, etc. Tous ces éléments perturbent le système éducatif, encouragent l'absentéisme, la mort, les suicides et la régression du taux de réussite des élèves. Ces acceptions tirent leurs forces, comme le dit M. Coulibaly (2016) des différentes crises politico-militaires qu'a connue la Côte d'Ivoire ; notamment en 2000, 2002 et en 2011. Cet héritage « politico-militaire » a perturbé pendant plus d'une décennie l'environnement socio-éducatif et surtout l'apprentissage des apprenants. Les manifestations de violence récentes dans les Lycées modernes et Municipal d'Abobo sont des réalités tangibles. Bien que ces violences soient parfois perçues comme un obstacle au système éducatif, des solutions potentielles sont néanmoins soulignées par l'État (gouvernement). Elle fait référence à une répartition de prise de conscience parmi les apprenants et aux responsabilités respectives de chacun.

## Références bibliographiques

ANBARASAN Ethirajan, 1999, « Qui aime bien… Ne châtie pas ». Téléchargeable à l'adresse : http://www.unesco.org/courier/1999_12fr/apprend/txtl.htm. P.14-16

BEAUMONT Claire et *al.* 2010, « Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation ». Québec : Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, Université Laval, P 50-95

BLAUVELT Peter (1999). « Marking Schools Safe for Students : Creating a Proactive School Safety Plan ». California : Availability Corwin Press, Inc. P 41-167

BOUCHAMMA Ilna et MOISSET Jean-Joseph, 2004), « Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien : ce qu'en pensent les directions d'écoles ». *Revue, Education et Francophonie*. Vol XXXII :1 –PRINTEMPS. p. 87–101

BOWEN François, LEVASSEUR Caroline et DESBIENS Nadia, 2014, « L'agressivité et la nature humaine : perspectives évolutionniste et éthologique du développement de l'intimidation ». *Rev. Québécoise Psychol.* Vol. 35, n°3, p. 63–88.

COSLIN Pierre, 1999, « Enseignants et élèves face à la violence scolaire ». *Bulletin de Psychologie, Tome* 52 (5), N°443 p. 523-530.

COULIBALY Mamadou (2016), « Microviolences et incidents à l'école : les violences scolaires comme symptômes de la crise d'un modèle éducatif ». *Revue Universitaire des Sciences de l'Éducation*, (7), 1-23.

DEBARBIEUX Éric. (1996), « La violence en milieu scolaire. *État des lieux* ». Paris : ESF.

GALAND Benoît (2011), « Le rôle de l'environnement scolaire dans le développement des conduites violentes ». In : Bowen F, Debiens N (éd.). Violence Chez Enfant Approch. Cogn. Dév. Neurobiol. Soc. Marseille : 2011. p. 199-232.

GASPARINI Rachel, 2001), « Ordres et désordres scolaires. La discipline à l'école primaire ». In : *Revue française de sociologie*, 2001, P. 42-4.

LINDSTROM Peter, CAMPART Martina et MANCEL Catherine, 1998, « Brimades et violence dans les écoles suédoises : Une revue des recherches et des politiques de prévention ; La violence à l'école : approches européennes ». *Revue française de pédagogie.* (123), 79-91.

KRUG Etienne et collab, 2002, « *Rapport mondial sur la violence et la santé* ». Genève : Organisation mondiale de la santé, P 1-404

KANON Manon 2011, « Les écoles secondaires d'Abidjan et la violence ». Thèse Unique de doctorat. Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, P 10-235

KOUASSI Koffi, 2018, Violence en milieu scolaire en côte d'ivoire, Editions universitaires européennes. P 1-300

MANDE Ali, 2023, « Évolution de la violence dans deux établissements scolaires secondaire de la commune d'ABOBO ». Mémoire de Master. Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, P 8-73

RASALAO-CI, 2022. « Violence en milieu scolaire en Côte d'Ivoire ». https://opera.news/ci/fr/education/1345fee18e9cbef84b0822f0c485c81b

Young, G. H, 1994, Developing student's knowledge, intervention skills, and a willingness to practicipate in decreasing dchool dullying : secondary school's use of the curriculum approach. Florida : Doctorat practicum, Nova University USA.